

Commissions de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC)
Services du Parlement
CH-3003 Berne

- Marcello Fontana (secrétaire de la commission; marcello.fontana@parl.admin.ch)
- Anna Pestalozzi (collaboratrice scientifique; anna.pestalozzi@parl.admin.ch)
- Secrétariat de la commission (wbk.csec@parl.admin.ch).

Zurich/Genève, 8 mai 2020

La version originale - en allemand - fait foi.

Prise de position du «Cercle de travail Art et culture» de SwissFoundations

Prise de position sur le Message culture (encouragement de la culture pour la période 2021 à 2024) à la CSEC-N

Mesdames et Messieurs,

Nous vous remercions vivement de nous avoir invités à prendre position sur l'examen du [Message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2021 à 2024](#) à l'attention des Commissions de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC), adopté par le Conseil fédéral le 26 février 2020 et que nous avons commenté en détail le 20 septembre 2019. Par la présente, nous avons le plaisir de vous soumettre une évaluation supplémentaire.

Créée en 2001 à l'initiative commune de onze fondations, SwissFoundations est la plus importante association de fondations donatrices d'utilité publique en Suisse. Les membres et partenaires associés de SwissFoundations investissent chaque année plus de 1 milliard CHF dans des projets et initiatives d'utilité publique. SwissFoundations représente ainsi plus du tiers des moyens financiers accordés chaque année par les fondations d'utilité publique en Suisse. Plus d'un quart des fondation membres forment ainsi le «Cercle de travail Art et culture», un groupe de travail thématique qui traite des aspects de la politique et de la promotion culturelles. Vous trouverez de plus amples informations sur l'association et les différents cercles de travail sur www.swissfoundations.ch.

Nos messages clés

- 1) **La culture fait partie intégrante de la vie sociale dans toute sa complexité.**
- 2) **La culture a une valeur sociale et économique qui doit être financée.**
- 3) **La culture a besoin de partenaires qui échangent de manière permanente.**

Explications

1) La culture fait partie intégrante de la vie sociale dans toute sa complexité.

La culture et la création culturelle font sans aucun doute partie des besoins humains fondamentaux. Ils ont un effet durable sur tous les domaines de la société et sur l'action des institutions publiques.

L'art et la culture peuvent non seulement être considérés comme faisant partie de l'offre dans un secteur, mais doivent également être reconnus comme un besoin fondamental dans un contexte sociétal. Les exigences en matière de promotion culturelle étant extrêmement complexes, elles doivent être comprises politiquement et administrativement comme des tâches interdépartementales et doivent être dotées de ressources financières appropriées.

La situation actuelle liée au Covid-19 met tout particulièrement en évidence ce manque de vision globale et rend plus difficile encore la mise en place de mesures de financement et de soutien ciblées et stratégiquement bien conçues. Une situation qui n'est pas nouvelle, mais qui est actuellement violemment mise en lumière. Nous manquons indéniablement de bases statistiques étayées, indispensables pour quantifier la valeur ajoutée réelle du secteur culturel et les dommages causés à ce secteur économique par la crise du Covid-19. Dans le secteur de la culture, des aspects du droit du travail, des assurances sociales, des politiques économiques et culturelles interagissent et nécessitent une approche coordonnée.

Les institutions de promotion culturelle privées, telles que les fondations donatrices, sont déjà activement impliquées dans ces interfaces et proposent d'apporter leur savoir-faire - à moyen terme - lorsque les systèmes pourront être à nouveau «enclenchés», mais également au profit d'une coopération sur le long terme.

Conclusion: À l'avenir, une attention toute particulière devra être accordée à une coopération intersectorielle en matière de politique et de promotion culturelles.

2) La culture a une valeur sociale et économique qui doit être financée.

À une époque où la consommation économiquement durable de l'art et de la culture est torpillée par une mentalité grandissante du «tout gratuit», il est important que l'on n'attribue pas à la culture une valeur uniquement psycho-symbolique, mais qu'on la considère également comme un facteur

économique. Notre société doit être consciente du fait que, dans la mesure où la création culturelle fait partie intégrante de l'offre d'infrastructures, elle répond à un besoin fondamental évident et doit, par conséquent, être financée dans son ensemble par la société.

Il ne s'agit pas seulement de la rémunération et de la couverture sociale des travailleurs culturels proprement dits. Tous les domaines de la création artistique, qui contribuent directement ou indirectement à la chaîne de valeur doivent être sauvegardés. Cela inclut notamment les fournisseurs, les employés d'organisations ou de centres culturels, les travailleurs indépendants, etc.

Étant donné que les fondations donatrices ne peuvent pas s'écarter de leur but statutaire même dans des situations d'urgence exceptionnelles comme la crise du Covid-19 susmentionnée, leur champ d'action en matière de soutien structurel est massivement limité. Ainsi, les soutiens privés comme les fondations, qui sont chargés de promouvoir le contenu culturel, se concentreront sur le soutien de programmes et de projets et, si nécessaire, les convertiront en fonds non affectés. Mais il est rare que les structures puissent être financées de cette manière à long terme.

Dans ce contexte, il convient également de préciser que les fondations ne disposent pas de moyens financiers illimités. Dans la plupart des cas, ils dépendent des revenus des investissements sur les marchés des capitaux. Par conséquent, seul le secteur public peut garantir un financement de base solide, orienté vers le long terme.

Conclusion: Afin de créer et de maintenir ces structures, les fonds publics sont indispensables en tant que service de base. La Confédération doit ici se préparer à l'augmentation des coûts prévus en augmentant le budget de la culture et fournir les fonds nécessaires à cette fin.

3) La culture a besoin de partenaires qui échangent de manière permanente.

Le «Cercle de travail Art et culture» de SwissFoundations se félicite des relations de partenariat qui existent déjà entre les organismes de soutien publics et privés. C'est justement dans une situation d'urgence comme celle que nous vivons actuellement que les échanges réguliers d'égal à égal entre l'OFC, Pro Helvetia, les représentants cantonaux, Suisseculture Sociale et SwissFoundations s'avèrent précieux. Ces échanges bilatéraux et multilatéraux débouchent en fin de compte sur une action commune fructueuse et ciblée.

Toutefois, afin de pouvoir garantir à l'avenir une amélioration significative des conditions cadres sociales et économiques des acteurs culturels, il est important non seulement de maintenir cet échange, mais de le placer à un niveau institutionnalisé, en impliquant des représentants d'associations telle que SwissFoundations de manière permanente et active dans l'élaboration du message culturel pour les aspects politiques et financiers. De cette manière, des instruments de détection précoce des lacunes en matière de soutiens financiers peuvent être mis en œuvre afin d'assurer une répartition équilibrée des tâches entre le secteur public (financement structurel) et les acteurs privés (financement de projets et de programmes).

Ce dialogue institutionnalisé est d'autant plus important si l'on veut relever les défis futurs dans une perspective globale. La promotion culturelle ne peut être comprise comme une construction statique mais, au contraire soumise à des changements permanents. Sur la base de ce constat, la réponse doit pouvoir s'orienter selon plusieurs axes. Et cela exige une utilisation appropriée des ressources.

Conclusion: Les organisations de la société civile pour le secteur des fondations SwissFoundations, doivent être intégrées de manière permanente en tant que partenaires dans le développement de la politique culturelle de la Confédération et de son financement.

Avec nos meilleures salutations



Regula Koch
Co-responsable
du cercle de travail
Art et culture



Beate Engel
Co-responsable
du cercle de travail
Art et culture



Urs Schnell
Chef de projet
pour la prise de position